

Bulletin-Info

Mars-Avril 2018



Téléphone : 418 650-1877
Sans frais : 1 800 268-7318
Télécopieur : 418 650-3361
Courriel : info@apmlq.com

NOUVEAUX MEMBRES

Membres réguliers:
9193-8977 Québec inc.
Membre # 1902
333, 3e rue
Chibougamau (Québec)
G8P 1N4
418 748-4532

Exc. Stéphane Bonneville inc.
Membre # 1907
112, rue Langevin
St-Hénédine (Québec)
G0S 2R0
418 935-3074

Jean Lavallée Transport Ltée
Membre # 1901
350, rang Ste-Geneviève
Roxton Falls (Québec)
J0H 1E0
450 548-2415

Membres associés

Cubex Ltd
Membre # 1903
850, rue Boucher
St-Jean-Sur-Richelieu (Québec)
J3B 7Z8
450 349-5846

Encans Alex Lyon & Son (Canada)
Membre # 1906
276, avenue de Stanley
St-Lambert (Québec)
J4R 2R6
514 949-7500

Pompaction inc.
Membre # 1904
119, boulevard Hymus
Pointe-Claire (Québec)
H9R 1E5
514 697-8600

Traction

Un nouveau plan d'achat pour les membres de l'APMLQ!

L'APMLQ et Traction sont fiers de vous annoncer leur partenariat pour un nouveau plan d'achat sur les pièces de véhicules lourds et les pièces de machinerie lourde. Les membres peuvent bénéficier dès maintenant des escomptes offerts en se rendant dans l'un des 30 magasins Traction au Québec et en mentionnant que vous êtes membre de l'APMLQ. Voici les avantages du plan:

- 15 @ 60 % de rabais chez Traction
- Jusqu'à 5 % de rabais sur les pièces de machinerie lourde via la division Belcher
- Accès à des rabais avantageux aux membres via le site de formation Traction Excellence
- Promotions exclusives à l'APMLQ
- Entente valide dans près de 30 magasins partout en province avec personnel qualifié et service de livraison.
- Formation en entreprise pour mécaniciens également disponible

Vous avez déjà un compte chez Traction?

Votre compte a déjà été mis à jour automatiquement avec les escomptes de l'APMLQ. Veuillez toutefois vous assurer que la mise à jour a été faite en contactant votre magasin Traction.

Vous n'avez pas de compte chez Traction?



52^E CONGRÈS ANNUEL DE L'APMLQ

ET DE SES ASSOCIATIONS AFFILIÉES

CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC

20 ET 21 AVRIL 2018



ENSEMBLE, MISONNS SUR NOTRE AVENIR!

Sprint final pour vous inscrire au congrès!

Vous désirez participer au congrès de l'APMLQ mais vous ne vous êtes toujours pas inscrit? Faites vite! L'évènement des 20 et 21 avril arrive à grands pas. Vous pouvez vous inscrire en allant remplir le formulaire qui se trouve sur le site web de l'APMLQ (www.apmlq.com) dans la section Congrès 2018 ou bien nous contacter au 1 800 268-7318. Besoin de plus de motivation pour vous convaincre de venir? Voici 5 raisons d'assister au congrès de l'APMLQ:

- Développer vos connaissances sur des sujets qui touchent votre entreprise en ce moment grâce aux nombreux ateliers. (**ateliers admissibles à la loi du 1%**)

Les sujets pour cette année sont:

La préparation et les enjeux d'un transfert d'entreprise

Défectuosités des composantes des systèmes de freinage

La météo routière en entretien hivernal

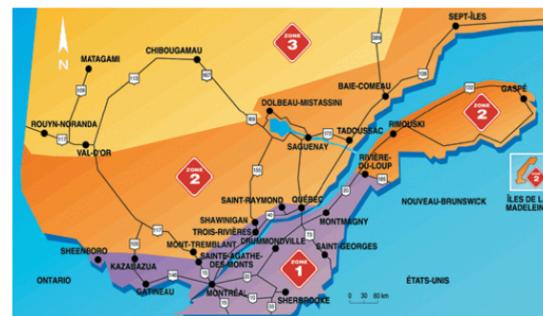
Pour les membres de l'AEFQ, une programmation spécifique a été mise en place pour vous, l'information sera transmise par votre bimensuel. Elle se trouve également sur le site web de l'APMLQ dans la section Congrès 2018.

- Discuter de possibilités, d'opportunités et de nouveautés avec vos fournisseurs.
- Assister aux conférences et obtenir des conseils qui vous aideront à refléter les expériences d'une vie et à les mettre en place dans votre entreprise.
- Développer votre réseau de contacts dans votre industrie. Qui sait, certains ont sûrement déjà eu à faire face aux problématiques auxquelles vous êtes confrontés.

Vous désirez visiter l'Expo Grands Travaux?

C'est possible de le faire gratuitement en utilisant le code promotionnel de l'APMLQ: **QGT2006** . Vous pouvez vous inscrire en ligne sur le site www.expograndstravaux.ca. N'oubliez pas de venir nous visiter au kiosque 2112 les 27 et 28 avril prochain au stade olympique!

Rappel: retenir période	<u>Zone 1</u>	<u>Zone 2</u>	<u>Zone 3</u>	Dates à pour la de dégel
	Du lundi 5 mars (00 h 01) au vendredi 4 mai (23 h 59)	Du lundi 26 mars (00 h 01) au vendredi 25 mai (23 h 59)	Du lundi 26 mars (00 h 01) au vendredi 25 mai (23 h 59)	



Selon l'évolution des conditions météorologiques, le début et la fin de la période de restriction des charges peuvent être devancés ou retardés.

Durant cette période, les limites de charges autorisées sont réduites en raison de la diminution de la capacité portante du réseau routier. Ces restrictions varient de 8 % à 20 %, selon le type d'essieux et la configuration du véhicule.



Association des entrepreneurs
en drainage agricole du Québec

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du ministère des Transports au <https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/entreprises-partenaires/ent>

BENOIT ST-GERMAIN C.d'A.Ass. PAA CRM
COURTIER EN ASSURANCE DE DOMMAGES
t 514 374-9944 x238 s.f. 877 860-1412 x238 f 514 374-2923
bst-germain@gaudreauassurances.com

THIERRY ST-CYR
COURTIER EN ASSURANCE DE DOMMAGES
t 514 374-9944 x250 s.f. 877 860-1412 x250 f 514 374-2923
tst-cyr@gaudreauassurances.com

3737, boulevard Crémazie Est, bureau 1001
Montréal (Québec) H1Z 2K4
gaudreauassurances.com



OLYMPIA TUBES L ^{td} ^{téc}
DISTRIBUTEUR DE TUYAUX D'ACIER
STEEL PIPE DISTRIBUTORS

E. RENÉE ROULEAU | **T.** 514.729.6367
renee@olympiatus.com | **F.** 514.729.2308
www.olympiatus.com | **Cell.** 514.291.7744

3735 rue Jean Rivard, Montréal (QC) H1Z 4K1

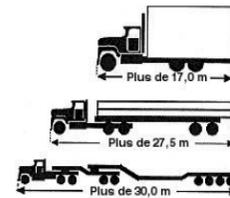
S
i
v
o
u
s
d
é
s
i
r
e
z
o
u
v
r
i
r
u
n
c
o
m
p
t
e
a
v
e
c
l
e
s
e
s
c
o
m
p
t
e
s

Problématique d'émission des permis spéciaux de circulation

Il y a près de 2 ans, le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) modifiait son interprétation du règlement sur le permis spécial de circulation sans avertir les différentes industries touchées. Depuis ce temps, plusieurs représentations ont été effectuées par l'APMLQ et ses associations affiliées (APGQ, APPBQ, AEFQ) afin de trouver une solution à cette situation qui a touché plus particulièrement les propriétaires de grues et de pompes à béton au Québec. Récemment, un blitz de rencontres a eu lieu afin de dénouer l'impasse dans laquelle les discussions se trouvaient. Les représentants de l'APGQ, l'APPBQ, l'AEFQ et de l'APMLQ en plus de 2 sous-ministres adjoint ainsi que l'équipe de fonctionnaires du ministère en charge de l'émission des permis spéciaux de circulation étaient présents à ces rencontres. Les discussions se sont déroulées cordialement et la



volonté des parties prenantes de trouver une solution était au plus fort. À première vue, la problématique est sur le point de se régler après les maints efforts des participants. Il faudra toutefois attendre qu'une entente formelle entre le ministère et l'industrie soit signée. Nous vous tiendrons au courant de tout développement.



Véhicules hors normes: Interdiction de circuler à Pâques

Nous rappelons aux propriétaires de véhicules hors normes nécessitant des permis spéciaux de classe 1 à 7 que ces derniers ne peuvent pas circuler pendant les journées suivantes :



- 30 mars : le Vendredi saint;
- 1er avril : le dimanche de Pâques;
- 2 avril : le Lundi saint.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux!

N'hésitez pas à nous suivre sur Facebook et LinkedIn pour avoir accès à plus de nouvelles et d'information touchant



ÉQUIPEMENT, PIÈCES ET SERVICE
Construction + Forestier + Minier



1 866 458-0101 ■ smsequip.com